

Sécurité sociale: travailleurs salariés, travailleurs non salariés et membres de leur famille se déplaçant au sein de la Communauté

2007/0054(COD) - 15/01/2008 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 676 voix pour, aucune voix contre et 22 abstentions, une résolution législative modifiant en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision, la proposition de la Commission modifiant le règlement (CEE) n° 1408/71 du Conseil relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté.

Sur la base du rapport de M. Csaba **RY** (PPE-DE, HU), la Plénière a apporté des modifications d'ordre uniquement technique à la proposition de la Commission en vue de clarifier ou d'améliorer la lisibilité du règlement.

Les amendements adoptés par le Parlement visent en particulier à corriger certaines erreurs ou omissions faites par la Commission dans sa proposition ou à mettre à jour les annexes du règlement (CEE) n° 1408 /71 afin de tenir compte de certains changements intervenus dans la législation relative à la sécurité sociale de certains États membres.